



Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 25, N° 14

8 avril 1970

DIRECTIVES SUR L'ORGANISATION UNIVERSITAIRE

Le Conseil d'administration de l'Association des universités et collèges du Canada a approuvé une série de directives concernant l'organisation des universités. Ces directives ne cherchent pas à proposer un modèle idéal pour l'ensemble du Canada, mais elles reflètent de plusieurs manières les changements qui ont été effectués dans l'organisation des universités depuis la publication du rapport Duff-Berdahl⁽¹⁾. Elles se présentent comme un moyen d'aider les universités et les collèges à faire la révision de leurs documents et de leurs structures.

Voici le texte partiel du document touchant les directives:

Les universités ayant pour tâche l'accumulation, la conservation et la diffusion du savoir, il leur importe aussi de soumettre à l'examen critique les systèmes de valeurs dont les sociétés ont hérité. Il leur est essentiel d'avoir des règlements qui dirigent le corps professoral et les étudiants relative-

ment à l'enseignement et à la recherche. Bien que les universitaires aient le devoir d'obéir aux lois de la collectivité dans laquelle ils vivent, ils doivent aussi accepter certains règlements internes destinés à assurer l'ordre dans la poursuite des objectifs propres de l'université.

Les propres règlements de l'université refléteront nécessairement la conception qu'on a de ses fonctions et sa dimension sociale.

Les membres de l'université font partie d'une société adulte établie pour leur permettre d'apprendre, d'enseigner et de se livrer à la recherche. De nombreux étudiants du niveau pré-grade ambitionnent de poursuivre leurs études universitaires non pas tant pour acquérir des connaissances utiles à leur orientation professionnelle mais pour mieux se comprendre eux-mêmes ainsi que pour mieux comprendre l'homme et la nature.

Ceux qui poursuivent des études professionnelles ou supérieures sont plus exclusivement intéressés à la maîtrise d'un ensemble donné de connaissances. Les professeurs doivent se consacrer (selon leurs intérêts) à l'enseignement, à la recherche et à l'administration. Le temps et le soin que tous les membres de l'université peuvent et veulent bien accorder à établir et examiner des règlements et à voir à leur observation dépendent de leur conception des objectifs qu'ils se sont donnés, de leur degré de maturité, de leur maîtrise d'un ensemble de connaissances et de leur engagement envers l'université elle-même.

DIMENSION SOCIALE

La dimension sociale de l'université, jusqu'à maintenant, s'est étendue au service du monde du savoir et de la société à l'intérieur de laquelle elle fonctionne. L'université a la responsabilité de s'intéresser aux besoins de la société; sinon, des groupes ou des

SOMMAIRE

Directives sur l'organisation universitaire.....	1
Timbres du 25e anniversaire de l'ONU.....	3
Nouveau système de nominations à la Fonction publique	3
Soins aux victimes de troubles affectifs	4
Un Canadien dirige l'orchestre des Forces armées américaines	5
Enquête sur les salaires	5
De l'art d'être chameau	5
Population estimative du Canada	6
Logements à loyer modique	6
Essais d'un hélicoptère géant dans l'Arctique	6
Conférence sur la pêche de la crevette	7
Les Prix Molson de 1970	7

(1) Étude des corps administratifs des universités canadiennes, organisée par l'Association des universités et collèges du Canada et l'Association canadienne des professeurs d'université (1966).